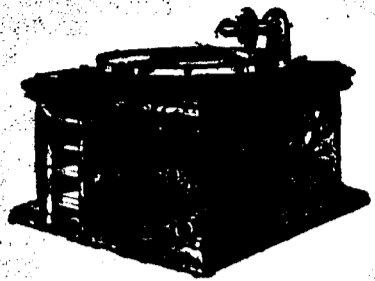
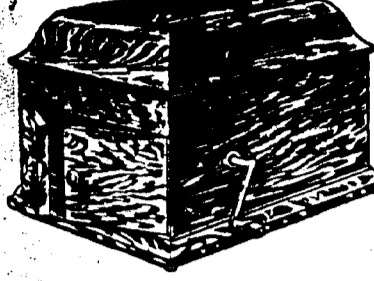


# PHILIP WERLEIN, Limited Nos. 605-607-609 RUE DU CANAL



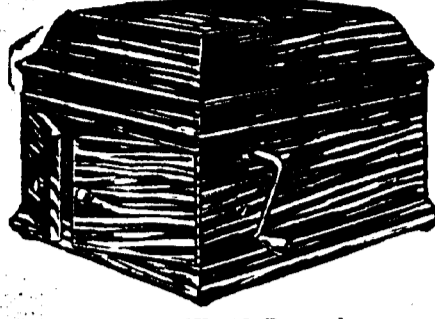
Victrola VI, 6 Records.  
Prix \$29.50.

Conditions—Un quart comptant, le reste en six paiements mensuels égaux.



Victrola VIII, 6 Records.  
Prix \$44.50.

Conditions—Un quart comptant, le reste en six paiements mensuels égaux.



Victrola IX, 10 Records.  
Prix \$57.50.

Conditions—Un quart comptant, le reste en six paiements mensuels égaux.



Victrola X, 10 Records.  
Prix \$82.50.

Conditions—Un quart comptant, le reste en six paiements mensuels égaux.



Victrola XI, 12 Records.  
Prix \$109.

Conditions—Un quart comptant, le reste en six paiements mensuels égaux.



Victrola XIV, 12 Records.  
Prix \$159.

Conditions—Un quart comptant, le reste en six paiements mensuels égaux.



Victrola XVI, 12 Records.  
Prix \$209.

Conditions—Un quart comptant, le reste en six paiements mensuels égaux.

## SPORTSMEN'S SPECIAL

**FRISCO**  
LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R.  
(N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

## SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. | Départ Shell Beach 4:10 P. M.  
Ar. Nouvelle-Orléans 6:05 A. M. | Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.

Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

**\$1.00** Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.  
Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.

### VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Joseph M. Harle à Clarence J. Rogers, portion, Carondelet, Baronne, Milan et Berlin, \$2,800.  
James A. Brennan à Edward P. Kleinert, terrain, St-Charles, Hampson, Burdette et Adams, \$1,400.  
Thomas Peter Monroe à John Monroe, int., etc., 2 terrains, Banks, Dorgenois, Rocheblave et Palmyre; 2 autres terrains, dans le même lieu; terrain, Tulane, Gravier, Rocheblave et Dorgenois, \$3,000.  
Michael J. Foley à la Sixth District Bldg and Loan Ass'n, terrain, Bordeaux, Camp, Magasin et Valence, \$2,800.  
Acquéreur au vendeur, même propriété, \$3,400.  
Ville de la Nouvelle-Orléans (Mme T. Chauvet) à Mme F. Chauvet, terrain, Nlle-Orléans, Roman, St-Bernard et Derigny, \$26.45 (rédemption pour taxes de 1911).  
Isidore Hemsheim à Alex. L. Black, 2 terrains, St-Charles, Milan, Berlin et Pitt, \$10,500.  
Joseph Pujol à Chas. Stepper Sr., portion, Orléans, St-Pierre, Broad et Dorgenois, \$1,400.  
Mechanicam Realty Co. à la Security Bldg and Loan Ass'n, terrain, Burdette, Jeanette, Milan, Poplar et Adams, \$5,150.  
Acquéreur au Dr Robert J. Mainegra Jr, même propriété, \$4,000.  
Suc. François Gruez ou Guaz à John Bruno, Ilet, Bordeaux, Upperline, Dryades et Remparts, \$6,025.  
Mme Pauline Del Escobal à la American Homestead Co.,

terrain, Espagne, Royale, Mandeville et Dauphine, \$1,600.  
Acquéreur à Peter Carnesi, même propriété, \$1,400.  
François Barousse à la Orleans Homestead Ass'n, terrain, Olympia, St-Patrick, Palmyre et Cleveland, \$500.  
Mme Philip Knight à la Orleans Homestead Ass'n, 2 terrains, Sycamore, Leonidas, Mobile et Joliet, \$2,750.  
Acquéreur à Abner A. Folse, même propriété, \$2,300.  
Savings and Homestead Association à Ida Schwabacher et als, portion, Pitt, Joseph, Atlanta et Octavia, \$3,500.  
Mlle Isabelle Danziger à P. F. Chanute, bail de la propriété No 2734, rue Bell, encoignre White, pour un an, à \$18 par mois.  
Mme W. B. Gilbert à M. F. Hawkins, bail de la propriété No 7818 rue S. Claiborne, entre Fern et Burdette, pour un an, à \$25 par mois.  
Andrew J. Alford à Peter Fabacher & Bros., cancellation du bail de la propriété (étages supérieurs) Nos 117-19-21-23 rue St-Charles, expirant le 30 Septembre 1914.  
Gaetano Travia à la Chaplain Realty Co., bail de la propriété No 8638 rue Spruce, encoignre Johnson, pour 2 ans, à \$50 par mois.  
B. Gagliano à la Chaplain Realty Co., bail de la propriété No 8638 rue Spruce, encoignre Johnson, pour 48 mois, à \$30 par mois.  
A l'école du village:  
— Qu'est-ce que tu veux être quand tu seras grand?  
— Boulanger, répond le bambin interrogé.  
— Boulanger, pourquoi?  
— Pour vendre à maman le pain moins cher!

### Un duel Sauvage

LES DEUX ADVERSAIRES SE TUENT.  
Une des victimes était sénateur et ancien gradué de Tulane.  
Aberdeen, Miss., 16 septembre. — Le Dr. H. F. Broyles, sénateur de l'état, et H. F. Hendricks, un riche marchand de bois de Selmer, Tenn., se sont tués après un duel sauvage, près de Greenwood Springs, qui a duré moins de deux minutes.  
Hendricks s'est battu avec un revolver et son adversaire s'est servi d'une hache bien aiguisée. Hendricks n'a tiré qu'un coup de feu et Broyles n'a frappé qu'une fois. La mort a été instantanée pour l'un et l'autre des adversaires.  
Greenwood Springs se trouve dans les environs d'Aberdeen. Suivant les rapports reçus par la police du comté, le Dr. Broyles avait commencé ce matin les réparations d'une digue. Hendricks s'approcha et essaya de l'empêcher de poursuivre son travail. Depuis longtemps les deux interlocuteurs s'en voulaient à mort et ils ne perdirent pas de temps en vaines discussions. Chacun d'eux savait que le moment de la rencontre rendue inévitable par leur haine réciproque, était arrivé.  
Hendricks fit le geste de prendre son revolver, tandis que Broyles tenait à la main une hache fraîchement aiguisée.  
"Votre geste n'a pas été assez rapide," dit Broyles, et en même temps il lui fendit la tête d'un coup de son arme terrible.  
Les témoins disent qu'il est in-

concevable qu'après un coup pareil, un homme ait assez de force pour pouvoir penser et exécuter sa pensée, cependant tel fut le cas de Hendricks. Sa détermination et sa volonté étaient telles, que tout en tombant sur le sol il put tirer un coup de revolver qui atteignit son adversaire en plein cœur. Ils tombèrent en même temps pour ne plus se relever. Une question d'intérêts serait l'origine de cette haine qui s'est terminée si tragiquement.  
Le sénateur Broyles était âgé de 48 ans. Il laisse une femme et deux enfants. Il fut reçu médecin en 1889, à l'Université Tulane de la Nouvelle-Orléans.  
**Nouvelles de Saint-Bernard.**  
Les travaux entrepris par la compagnie du canal Alabama et Nouvelle-Orléans pour l'approfondissement et l'élargissement du canal du lac Borgne, sont activement poursuivis et seront complètement achevés dans peu de semaines; cela offrira de très grandes facilités au trafic qui doit se faire dans ces parages.  
Les inspecteurs du lac Borgne apportent toute leur attention au nettoyage et l'entretien de la propriété des levées; aussi, les travaux sont-ils poussés aussi activement que le permet le temps. Les bords du lac sont dépouillés des herbes et végétations qui les encombrant et même les rivières y travaillent eux-mêmes demandant l'autorisation d'emporter le foin recueilli.  
Edition Hebdomadaire de "l'Abelle"  
Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition heb-

domadaire renfermant toutes les matières, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abelle" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.  
**ANNONCES JUDICIAIRE**  
**VENTES PAR LE SHERIF**  
ANNONCE JUDICIAIRE.  
Vente d'une propriété améliorée et de valeur dans le Troisième District, Nos. 730 et 722 rue Charbonnet, entre les rues Royale et Dauphine, dans l'île de l'Isle Lamache.  
Aaron Steeg, Salvador Bennett et Eraste Vidrine, Liquidateurs du Foydraz Homestead Association, vs. Guillaume S. Dreux.  
**COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans** — No. 145.14. En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, le propriétaire à la vente à l'enchère publique, dit lot mesure 35 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Charbonnet, sur un profondeur de 108 pieds 3 pouces et 1 ligne.  
Saisie dans l'affaire ci-dessus.  
Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.  
LOUIS KXOP, Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans, Wm. H. PASCOE, Avocat pour le demandeur, août—20sept—5, 12, 19, 26oct—1, 8

Phone Main 2550-W  
526 RUE BOURBON  
(En face de l'Opéra Français)  
**PARFUMERIE PARISIENNE**  
Dr. P. Constant Pichot  
Fabricant de Parfumerie Française  
Soleils Agents: Pharmacie Brown, 629 Canal NOUVELLE-ORLEANS, LNE.  
**Pharmacie Française de Crouère**  
Deux Etablissements: Cais Bourbon et Canal  
MARTIAL CASTEX, Gérant  
Téléphone: Main 1878—Jachson 1087  
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.  
**VENTES A L'ENGAN**  
**ParkERNAGHAN & CORDILL**  
ANNONCE JUDICIAIRE.  
JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS, Nos. 423 et 425 rue Mandeville.  
Succession de Philip Engelhardt et épouse.  
No. 105.527—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en vertu d'un jugement daté du 18 septembre 1913, de l'Honorable E. K. Skinner, juge de la sixième division, District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu de la propriété ci-dessus décrite à savoir:  
Le joli cottage en bois à un étage, No. 423 et 425 rue Mandeville, contenant quatre chambres de chaque côté, sur un certain lot de terrain, ainsi que tous les droits, votes, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. trois (3) dans le cadre borné par les rues Mandeville, Levée (actuellement Peters), Spain et Victory (actuellement Teatour), sur un plan par A. D'Hemecourt, C. E., daté du 12 janvier 1881, le dit lot de terrain mesurant, en mesure américaine, cinquante-trois (53) pieds trois (3) pouces de face à la rue Mandeville sur soixante-trois (63) pieds deux (2) pouces et trois (3) lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ean, la même propriété qui fut acquise par Philip Engelhardt, sus-dit défunt, le 3 novembre 1880, enregistré au bureau des transferts dans le registre No. 112, folio 875.  
Conditions—Comptant; l'acquéreur devra assumer le prorata des taxes dues et exécutées en 1913, depuis la date de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de la vente. Arrière vente devant E. P. Gobin, notaire, aux frais de l'acquéreur.  
McCLONKLY & BENEDECT, Avocats.  
sept-14, 21, 28—oct-5, 12, 19

**JOS. OWIN**  
Fondeur d'Or et d'Argent et Expert  
Bureau: 222 RUE BOURBON  
Heures: 11 heures 30 du matin à 1 heure 30 de l'après midi et de 4 à 6 heures  
Les plus hauts prix payés pour le vieil or, l'argent et le platine.  
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.  
**VENTES A L'ENGAN**  
**Par JACOBS-GLEASON, INC.**  
ANNONCE JUDICIAIRE  
Succession de J. J. O'Connor.  
**COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division E** — No. 84.43. Maison délaissée sur 128 pieds de front sur les rues Laurel et Annunciation, 1121 Avenue Louisiana, A l'encan, le 16 octobre 1913, à midi, à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne. En vertu et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 2 septembre 1913 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, assurant pour l'Honorable George H. Theard, juge de la Division E, actuellement absent en congé, et adressé à S. L. Jacobs, encanteur; le ventral à la date ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les baillées et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situés dans le sixième District de cette ville dans l'île borné par les rues Delachaise, Annunciation, Louisiana Avenue et Laurel, et mesure 80 pieds 10 pouces de face sur les rues Delachaise et Laurel, et 128 pieds de profondeur, entre les lignes parallèles, et étant composé de la partie originale du lot de terrain désigné par le No. 21 sur le plan de W. T. Thompson, voyer, daté du 23 janvier 1848, déposé pour référence et adressé à S. L. Jacobs, le 23 A. Beard.  
Conditions — La moitié ou plus comptant le solde devant être représenté par des notes payables en un ou deux ans portant 8 pour cent d'intérêt par an, intérêts payables annuellement, par anticipation et hyp théque sur la propriété vendue, avec toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1913, payer tous les certificats et pour l'acte de vente et devant E. M. Stafford, notaire, en sus et en plus du prix de l'adjudication et dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication chez JACOBS-GLEASON, INC. S. L. JACOBS, Encanteur, 222 RUE BOURBON, N. O. sept-14, 21, 28—oct-5, 12, 19